

Pour participer à l'offre « Primagaz Consigne Remboursée 2021 » :

1. Achetez une consigne et une charge de gaz dans un point de vente entre le 01/02/2021 et le 31/12/2021, parmi ces produits :

Primagaz Twiny butane ou Bio Twiny
Primagaz 13kg butane ou propane 20% biogaz
Primagaz 35kg propane

2. Fournir les éléments suivants :

Votre RIB comportant les codes IBAN et BIC

L'original du bulletin de consignation daté et tamponné, transmis par le point de vente

L'original entier du ticket de caisse de la consigne (en entourant la date et la consigne Primagaz)

3. Demandez votre remboursement en nous transmettant les éléments mentionnés ci-dessus.

Soit par internet : Connectez-vous sur <https://primagaz.fr/promo> entre le 01/02/2021 et le 31/12/2021 et téléchargez vos documents en suivant les instructions en ligne.

Soit par courrier postal : Complétez le bulletin et envoyez votre dossier avec les éléments demandés dans les 30 jours calendaires suivant la date de fin d'opération, soit avant le 30/01/2022 au plus tard (cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse suivante :

CONSIGNE REMBOURSÉE
OPÉRATION - 18740
CS 5004
13748 VITROLLES CEDEX

Modalités de l'opération :

Sous réserve de la vérification de la conformité de votre demande de remboursement, vous recevrez un remboursement correspondant à un forfait de 10€ pour une 13Kg, ou 25€ pour une Twiny, ou 50€ pour une P35 par virement bancaire sur le compte bancaire communiqué dans un délai de 6 semaines à 8 semaines.

Offre réservée aux personnes majeures domiciliées en France métropolitaine (Corse comprise) et limitée à deux (2) demandes de remboursement par foyer, par an et par emballage (même nom, même adresse, même IBAN-BIC).

Offre non cumulable avec d'autres opérations en cours sur les produits porteurs de cette offre. La désignation de la bouteille ne sera pas remboursée pour les bouteilles concernées par cette offre.

Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse, envoyée en dehors du délai ou ne respectant pas les modalités énoncées ci-dessus sera considérée comme non conforme et ne pourra donner lieu à remboursement Frais postaux et de connexion non remboursés.

Les informations personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique sur la base de l'exécution du contrat par PRIMAGAZ, en sa qualité de responsable de traitement, aux fins de traiter votre participation à l'offre « Primagaz Consigne Remboursée 2021 » et notamment votre demande de remboursement. Les données collectées sont destinées aux services internes de PRIMAGAZ, et aux sous-traitants auxquels PRIMAGAZ fait appel dans le cadre du traitement de votre participation à l'offre, et sont conservées pendant la durée de réalisation de votre participation, augmentée de la durée des prescriptions légales. Les éléments demandés au point 2. « Fournir les éléments suivants » sont obligatoires, à défaut d'être fournis votre demande ne pourra être traitée. Les données collectées sont hébergées sur des serveurs dans l'Union Européenne. Toutefois, Primagaz est amené à transférer ces données personnelles hors de l'Union Européenne et conformément à la réglementation applicable s'est assurée qu'un niveau de protection suffisant et approprié est accordé aux données. Sauf exception liée à l'exécution de votre participation ou aux obligations légales de PRIMAGAZ, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données à caractère personnel, ainsi que de limitation ou d'opposition à leur traitement et du droit de donner des directives sur le sort de leurs données après décès. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits à tout moment en vous adressant à : Primagaz - Service Consommateurs - Données personnelles - Tour Opus 12 - 77, esplanade du Général de Gaulle - CS 20031 - 92914 Paris La Défense ou par courriel à l'adresse : donneespersonnelles@primagaz.fr. Enfin, si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

PRIMAGAZ - SAS au capital de 42 441 872€ - 542 084 454 RCS NANTERRE - TVA FR 685 420 844 54
- Certifié ISO 9001 - 12/20